

La liste « AGIR pour une Université démocratique, ouverte et solidaire », portée par Nathalie Dompnier, se présente aux élections du 26 mars prochain pour le renouvellement des conseils centraux de notre établissement. Forte de son expérience de 4 ans à la tête de l'établissement, dans un contexte local et national particulièrement instable, elle souhaite prolonger les actions menées au service de l'université. Vous trouverez dans les pages suivantes les grands axes du projet AGIR pour le mandat 2020-2024.

Nous vous invitons à débattre ensemble de notre vision de l'Université Lumière Lyon 2 lors de réunions publiques et de rencontres en composantes dont voici le calendrier pour les dates encore à venir. Les informations sont également disponibles sur cette page de notre site : <https://agir2020lyon2.fr/reunions-publiques/>

## Réunions publiques sur les deux principaux campus

18 mars, 12h - Amphi Benveniste (BDR)

19 mars, 12h - Amphi B (PDA)

## Rencontres en composantes

9 mars, 12h – Rencontre ICOM (L174, PDA)

9 mars, 14h – Rencontre Institut de Psychologie (H121, PDA)

10 mars, 16h – Rencontre Faculté de Droit Julie Victoire  
Daubié (salle BER10 BDR)

11 mars, 12h – Rencontre UFR SEG (DR15, BDR)

11 mars, 16h – Rencontre UFR Langues (AR46, BDR)

12 mars, 12h – Rencontre UFR LESLA (BDR)

13 mars, 12h – Rencontre ISPEF (G303, BDR)

16 mars, 12h – Rencontre IUT (salle du conseil de l'IUT,  
PDA)

16 mars, 14h – Rencontre SUAPS (H121, PDA)

17 mars, 12h – Rencontre IETL et IFS (CR05, BDR)

Notre **projet pour l'Université** s'inscrit tout naturellement dans la continuité des orientations du précédent mandat et dans le prolongement des actions que nous avons menées. [Le bilan des quatre années écoulées](#) nous incite à poursuivre dans cette voie et à consolider les avancées réalisées. Il invite aussi à engager des actions et à ouvrir des chantiers que nous n'avons pas pu mener à bien depuis 2016, ou qui constituent de nouveaux enjeux pour l'université.

Ce projet, nous le portons avec une connaissance désormais poussée de notre établissement, de son environnement et des marges de manœuvre qui sont les nôtres. Nous savons que l'université a besoin de cette continuité et de cette expérience. Ce projet, nous le portons avec le soutien de partenaires qui ont pu apprécier notre implication et notre rigueur et avec la conviction partagée que notre établissement bénéficiera pleinement d'une stabilité qui lui a trop souvent manqué. Mais nous le portons surtout avec les principes et les valeurs qui nous animent : notre attachement à une Université démocratique, ouverte et solidaire, comme à une conception exigeante du service public d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.

## **Un cadre nouveau pour des formations universitaires de qualité**

La préparation de l'accréditation sera décisive pour l'évolution des formations, des pratiques pédagogiques et des conditions de travail et d'études à l'université. Le travail déjà mené auprès des composantes permet de préciser collectivement les contours d'une nouvelle accréditation qui réponde mieux aux exigences de nos disciplines comme aux besoins des étudiant.es. Il s'agit de penser une offre de formation qui donne plus de souplesse et de latitude aux composantes et aux équipes pédagogiques pour adapter les formats des enseignements aux besoins de chaque filière, qui développe les possibilités pour les étudiant.es de choisir des cursus pluridisciplinaires ou internationaux, qui s'attache au développement de l'esprit critique et de compétences propres aux cursus universitaires en associant fortement formation et recherche. L'enjeu est encore, tout en remaniant le format des licences, de renforcer les cursus de master et leur attractivité.

Le prochain contrat doit aussi être une occasion de mettre en place des méthodes pédagogiques et une organisation des études plus satisfaisantes pour tou.tes. Les types d'enseignements et les modalités d'évaluation sont ainsi appelés à évoluer pour être plus adaptés aux besoins des formations, mais aussi pour aller vers un calendrier universitaire moins saccadé par les périodes d'examens et plus adapté aux besoins des étudiant.es empêché.es, et notamment les DA (dispensé.es d'assiduité). Plus globalement, revoir les rythmes de l'année universitaire doit aussi permettre des cours aux volumes horaires plus importants, qui évitent un morcellement des enseignements pour les étudiant.es et des services pour les enseignant.es.

Enfin, la prochaine offre de formation doit permettre de favoriser la richesse et la diversité des cursus et des enseignements et de renforcer l'attractivité des diplômes. Cela passe par des co-accréditations avec les établissements du site dès lors que les partenariats permettent d'avoir une offre de formation plus consistante et plus cohérente. Cela implique aussi des dispositifs autorisant des parcours différenciés pour mieux accompagner les étudiant.es dans leurs projets. Cela nécessite encore un effort spécifique en direction des disciplines à petits effectifs qu'il importe de préserver, ce qui peut notamment passer par un travail en réseau avec d'autres établissements français ou étrangers, lorsque cela est pertinent du point de vue pédagogique.

## **Le maintien d'un soutien fort aux unités de recherche et aux études doctorales**

Pendant le mandat qui s'achève, nous avons fortement soutenu les activités et dynamiques de recherche à l'œuvre dans notre université. L'objectif du prochain mandat est de consolider ce soutien à nos enseignant.es-chercheur.es et aux chercheur.es CNRS que nous hébergeons, de plusieurs manières : en maintenant le niveau élevé auquel nous avons porté la dotation des laboratoires (UMR comme UR) et le nombre de CRCT, conditions du déploiement d'une recherche de qualité sur le moyen et le long terme ; en finançant des contrats doctoraux d'établissement supplémentaires ; en continuant à encourager les démarches pluridisciplinaires et les sciences participatives, enjeux forts d'un renouvellement de nos approches scientifiques, tout en respectant la pluralité des formes de recherche et des cultures disciplinaires ; en poursuivant l'effort de développement de la science ouverte et la politique de partage et de mise en visibilité des résultats de la recherche grâce à de nouveaux supports ; en soutenant le doctorat et en travaillant à le valoriser au-delà de la sphère académique ; enfin en menant à bien le chantier de l'intégrité scientifique que nous venons de lancer.

Le soutien au montage de projet a aussi été considérablement renforcé afin de mieux accompagner les collègues dans leur réponse à des appels nationaux et européens. Il nous faut poursuivre dans cette voie, mais aussi améliorer sensiblement la qualité du service apporté aux chercheurs et aux enseignants-chercheurs. Nombre de procédures sont trop complexes ou trop longues et constituent un frein à des projets de recherche que nous avons pourtant la volonté et les moyens de soutenir. L'un des enjeux prioritaires du prochain mandat sera donc de les simplifier, de les accélérer et de les fluidifier dans toute une série de domaines (recrutements, gestion des missions, règles de la politique d'achat, etc.). Un autre enjeu sera de créer, à l'issue du Plan Campus, une Maison de la recherche abritant des services et des espaces partagés pour les unités de recherche et les équipes financées sur projets ainsi qu'un espace dédié aux soutenances de thèse et aux laboratoires junior.

Nous poursuivons une politique d'ouverture et de coopération indispensable au développement et au rayonnement de la recherche. Sur le site, nous continuerons à porter des dynamiques collectives en nous impliquant dans les projets scientifiques de l'IDEX et dans les structures de recherche relevant du PIA (Labex, Institut convergence, EUR)), en faisant en sorte de maintenir des coopérations fortes au sein des unités multi-tutelles et en continuant à apporter un soutien sans faille à la Maison des Sciences de l'Homme Lyon Saint-Etienne. Plus largement, nous continuerons à impliquer l'établissement dans des réseaux scientifiques nationaux et internationaux.

Enfin, [la reconfiguration du doctorat sur le site sera un enjeu majeur du prochain mandat](#). La priorité est de garantir la qualité et la valeur du diplôme délivré à l'ensemble de nos doctorant.es, quelle que soit leur discipline de rattachement. Pour cela, nous devons porter un projet cohérent et ambitieux, préserver lorsque cela est possible des écoles doctorales de site avec un projet de formation renouvelé, et envisager, dans le cas contraire, des co-accréditations ou tout au moins la mise en commun d'un certain nombre de formations et d'outils.

## **Une Université grande ouverte sur la cité**

Depuis 2016, notre établissement a été très impliqué dans des initiatives nationales et internationales autour de la « troisième mission » de l'université, à savoir les services à la communauté, les recherches participatives ou collaboratives, l'innovation sociale. Notre participation à la rédaction de la déclaration de Montréal, actuellement en cours de signature, fondant le Réseau International Universités-Société (REIUNIS) s'inscrit dans cette démarche. La participation de l'Université Lumière Lyon 2 à ce mouvement qui prend forme nous semble une formidable opportunité à saisir. Ce souci d'une université ouverte sur les enjeux de société et travaillant en lien étroit avec les acteurs de terrain, dans leur diversité, correspond bien aux orientations et à l'identité de notre établissement. C'est ce que nous avons voulu affirmer dans le projet d'établissement et à travers la constitution de pôles de spécialité, qui seront installés et dont les activités pourront être déployées dans les mois qui viennent.

Dans cette perspective, pour renforcer notre ancrage social et territorial, nos partenariats et la visibilité de notre établissement comme acteur majeur de formation et de recherche au cœur de la société, nous proposons de rassembler les activités qui relèvent de cette troisième mission de l'Université au sein d'une nouvelle direction. En favorisant la synergie entre les activités de formation tout au long de la vie, la recherche participative ou collaborative, la diffusion des savoirs et la médiation scientifique, nous porterons un projet ambitieux pour l'université, au service de son territoire, et en lien avec des réseaux internationaux en plein essor. Les pôles de spécialité, au même titre que les chaires, fédérant de nombreuses disciplines autour d'enjeux de société contemporains, en seront l'un des leviers essentiels.

L'affirmation de ce rôle de l'université doit aussi passer par un effort renouvelé pour mieux accompagner et soutenir la formation continue, qu'il s'agisse d'initiatives portées par des composantes ou d'initiatives transversales, notamment dans le cadre des pôles de spécialité. L'enjeu est encore d'encourager et de soutenir le développement des projets de médiation et de mieux accompagner les chercheur.es qui souhaitent s'y investir. L'objectif est aussi de mieux faire connaître l'université, ses domaines de spécialité et la manière dont elle peut travailler en partenariat avec des acteurs socio-économiques, à travers un effort accru de valorisation et de communication. C'est enfin à une meilleure prise en compte et reconnaissance de ces activités tournées vers la cité dans la carrière des enseignant.es-chercheur.es qu'il nous faut œuvrer.

## **Une stratégie européenne et internationale consolidée**

L'ouverture internationale de l'Université demeure une priorité car elle est un formidable vecteur d'enrichissement et de dynamisme de la formation comme de la recherche. Dans le prolongement du travail mené depuis 2016, l'objectif est de consolider une stratégie internationale d'ensemble pour l'établissement. Elle doit notamment permettre la consolidation des coopérations avec nos universités partenaires à travers la poursuite d'une politique de création de diplômes en partenariats internationaux, de programmes spécifiques ou d'accords en vue du développement des thèses en cotutelle. Le consortium créé dans le cadre du projet d'Université européenne TruMotion constitue le laboratoire des coopérations les plus poussées entre établissements.

Pour favoriser cette ouverture, l'établissement doit continuer à mettre l'accent sur la place des langues et des cultures dans ses cursus, renforcer encore le programme MINERVE et proposer une certification internationale à tou.tes les étudiant.es, dès la licence. La nouvelle accréditation devra prendre en compte les enjeux de l'internationalisation des parcours, dès sa conception. L'internationalisation suppose aussi d'encourager et de faciliter les mobilités, tant pour les étudiant.es et les doctorant.es (bourses de mobilité, accompagnement des projets) que pour les enseignant.es-chercheur.es et les personnels BIATSS (intégration au service des activités dans des universités partenaires).

L'ouverture de l'université s'exprime aussi à travers la qualité de l'accueil des étudiant.es internationaux.ales. Nous consoliderons pour cela le Bureau des Etudiant.es Internationaux.ales, qui a ouvert ses portes en janvier de cette année. Nous continuerons également notre politique d'accueil des étudiant.es et chercheur.es en exil. Comme nous l'avons fait depuis quatre ans, nous proposons de maintenir la procédure dérogatoire qui permet à des étudiant.es de rejoindre l'université et d'y poursuivre un projet de formation qu'ils/elles ont dû abandonner en quittant leur pays. Nous entendons aussi poursuivre l'engagement que l'université a eu dans le programme PAUSE dès sa création en 2017 en accueillant des doctorant.es et chercheur.es en exil.

## **L'affirmation de l'Université comme collectif**

Depuis 2016, nous avons fait en sorte que l'université affirme son mode de fonctionnement collégial et démocratique, à travers la régularité des instances, la place laissée aux débats en leur sein et l'attention portée à leur bonne information, leur ouverture à des invités et à des délégations, mais aussi à travers l'organisation d'assemblées générales de personnels sur les grands enjeux du site et de l'ESR comme sur les projets de l'établissement. Il est essentiel de continuer à favoriser le dialogue, le débat et la collégialité, dans le respect de la diversité des opinions et des sensibilités, afin de construire ensemble des choix qui doivent être portés collectivement, au service de nos missions.

Par ailleurs, des commissions et groupes de travail, impliquant les instances, les composantes, les laboratoires et les services, ont été mis en place sur différents sujets pour permettre de mieux cerner les besoins et les projets des équipes et pour élaborer des actions en concertation. Le projet d'établissement a notamment donné lieu à des groupes transversaux qui ont été l'occasion de favoriser le partage d'expériences et l'élaboration de propositions concertées. Les premiers résultats de ces groupes de travail ont été diffusés, et les nombreuses propositions qui en ressortent devront être priorisées pour une mise en œuvre dans les prochains mois. Cette manière de procéder doit être prolongée pour nous permettre de mieux travailler ensemble autour de projets partagés, d'améliorer le service rendu par une meilleure coordination entre les services et les composantes.

Il apparaît par ailleurs indispensable de travailler à l'amélioration de la circulation de l'information au sein de l'établissement et des composantes. Beaucoup d'incompréhensions et de difficultés rencontrées au quotidien sont en effet liées à la mauvaise connaissance des dispositifs et services existants ou encore des conditions d'exercice de certaines fonctions. Outre l'amélioration des outils et supports de communication interne et l'attention à apporter à ces ressources dans la formation des personnels, le développement de temps et d'espaces d'échanges plus informels entre les personnels doit permettre de mieux répondre à ce besoin de partage d'informations.

## **Etudier, travailler et vivre mieux sur des campus modernisés et durables**

Des projets d'envergure, engagés au cours du mandat écoulé, dont le financement est stabilisé et dont la programmation est déjà en cours, vont aboutir dans les prochaines années. Il faut en parallèle poursuivre la rénovation progressive des locaux pour disposer d'espaces de vie et de travail plus agréables et conviviaux sur les campus. Dans le même temps, il importe de poursuivre ou d'engager d'autres projets à plus long terme, pour éviter les à-coups et les retards dans la rénovation et la transformation des campus. En particulier, dans les quelques mois qui viennent, il s'agit d'obtenir le financement de la destruction et de la reconstruction des bâtiments L et V du campus Porte des Alpes, locaux aujourd'hui dans un état de vétusté inadmissible. Dans les prochaines années, nous proposons également de mener à bien les projets de Maison de la création et de Maison de la recherche, mais aussi de continuer à aménager les tiers-lieux pour les étudiant.es sur les deux campus (halls, espaces d'attente...), ainsi que les espaces dans lesquels les personnels pourront se retrouver et échanger, s'installer pour travailler ou discuter. Au-delà des espaces, ce sont bien-sûr les temps de la convivialité et de l'échange qu'il nous faut favoriser, en particulier en élargissant le dispositif du créneau 3 du jeudi (créneau free) à d'autres jours et aux autres campus.

L'amélioration des conditions d'études et de travail sur les campus repose aussi sur les outils et services mis à disposition des étudiant.es et des personnels. Ce sont notamment les équipements et logiciels informatiques – nous équipons déjà tou.tes les collègues enseignant.es-chercheur.es, et étendrons la politique vers d'autres catégories - le wifi, le matériel qui équipe les salles de cours et les bureaux, mais aussi les espaces de travail - l'objectif reste l'équipement de 100% de nos salles de cours. Ce sont encore les équipements et services audio-visuels. Et ce sont évidemment les services proposés aux usager.es pour se former et utiliser ce matériel dans les meilleures conditions.

L'amélioration de la vie sur les campus appelle également une [prise en compte accrue des problématiques environnementales et de développement durable](#) dans l'ensemble de nos activités et projets. La mise en place d'un équipement et d'un circuit efficace pour le tri sélectif est ainsi prévue dans les prochaines semaines. C'est également le sens du projet pour une meilleure récupération des eaux de pluie ou encore du projet d'installation de panneaux photovoltaïques pour faire en sorte que Porte des Alpes devienne l'un des premiers campus autonomes du point de vue énergétique. La seconde vie donnée au matériel informatique, actuellement pour les personnels avec un projet d'extension aux étudiant.es, permet, non seulement de venir en aide à celles et ceux qui en ont besoin, mais aussi de mettre en œuvre des circuits de consommation plus durables.

## Une Université solidaire et inclusive, toujours plus attentive à la qualité des conditions d'études et de travail de tout.es

L'université accueille une grande diversité de personnels et de publics. Cela fait partie de ses missions ; cela fait aussi sa richesse. Elle se doit de contribuer activement à ce que chacun.e trouve en son sein les meilleures conditions d'études et de travail. L'enjeu est notamment celui d'une université toujours plus inclusive qui, dans le prolongement des actions déjà initiées, permette aux personnes en situation de handicap de se former et de travailler dans de bonnes conditions. L'enjeu est aussi de faire en sorte que les personnes qui fréquentent l'université n'aient pas à subir de discriminations, quelles qu'elles soient. Cela passe en particulier par un renforcement des dispositifs de prévention et de lutte contre le harcèlement et les discriminations, auprès des personnels comme des étudiant.es, ainsi que par la poursuite des actions initiées dans le domaine des violences sexistes et sexuelles.

[La solidarité appelle aussi des actions tournées vers celles et ceux dont les conditions de vie ne permettent pas de travailler et d'étudier sereinement.](#) Dans le prolongement des actions engagées au cours des quatre dernières années, et qui placent désormais notre établissement parmi les universités qui proposent les aides sociales les plus soutenues, il faut poursuivre un effort rendu nécessaire par l'accroissement des situations de précarité dans la société et à l'université. C'est le développement des dispositifs d'aide et de solidarité, notamment pour le logement et l'alimentation. C'est aussi un travail à mener pour lutter contre les phénomènes de non-recours aux droits mais aussi pour continuer à alerter les pouvoirs publics sur les besoins de nos étudiant.es. C'est encore le maintien d'une politique d'action sociale soutenue à l'égard des personnels.

La qualité des conditions d'études passe également par un renforcement du Service de santé universitaire. Ce service, créé en 2019, pour proposer une médecine de soin en plus de la médecine préventive existante, doit être encore amélioré par son installation dans des locaux plus adaptés, son implantation sur les deux principaux campus et le renforcement de ses équipes en fonction des besoins recensés. Pour les personnels, il importe par ailleurs de consolider les dispositifs que nous avons développés de signalement, de prise en charge et de prévention des situations de souffrances au travail.

## Une politique ambitieuse en faveur de l'emploi et contre la précarité

La force de notre collectif, la richesse et le dynamisme d'une université de SHS, doivent avant tout à ses personnels – BIATSS, enseignant.es, enseignant.es-chercheur.es –, à leurs compétences et à la qualité des relations au sein de l'université. Le prochain mandat devra prolonger et renforcer les orientations mises en œuvre depuis 2016 : maintenir le niveau d'emploi le plus élevé possible, lutter contre la précarité, rééquilibrer les forces au sein de l'établissement entre services et entre disciplines, améliorer les conditions de travail et consolider les dispositifs de formation et d'action sociale. Nous continuerons à privilégier les emplois stables aux vacances et contrats précaires, à réduire autant que possible les temps incomplets, à accompagner les projets personnels de formation en vue de passer les concours. Afin d'éviter les contrats de courte durée souvent renouvelés pour les remplacements, une équipe de personnels « remplaçants permanents » a été mise en place ; nous procéderons à l'évaluation de son activité et à son renforcement si cela s'avère pertinent. Pour les enseignant.es vacataires, nous consoliderons les dispositifs mis en place entre 2017 et 2020 pour simplifier, accélérer et améliorer le traitement des dossiers des vacataires enseignant.es et leur rémunération. Nous proposons aussi de mettre en place une politique de formation spécialement dédiée aux enseignant.es vacataires et contractuel.les, éventuellement intégrée à la formation doctorale. Il convient également de repenser les conditions de l'accueil des enseignant.es vacataires en composantes pour faciliter l'établissement du contrat et la prise de fonction.



Nous devons par ailleurs permettre un meilleur accompagnement et une meilleure reconnaissance de l'implication des collègues. La poursuite de la cartographie des emplois BIATSS ainsi que la clarification des critères d'avancement doivent aller dans ce sens. La réévaluation du référentiel enseignant qui a été opérée doit aller de pair avec un accompagnement des collègues dans la prise en charge des responsabilités et une clarification de leurs missions. Nous ferons également en sorte, comme cela a été annoncé en instances, que l'ensemble des collègues les mieux évalué.es de leur section CNU puissent bénéficier de la Prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR).

### **Une université forte au cœur de coopérations et de réseaux dynamiques, sur le site, à l'échelle nationale et internationale**

Le site Lyon-Saint-Etienne est riche de la diversité de ses établissements et de leurs coopérations. Nous entendons continuer à porter, comme nous l'avons toujours fait, les partenariats qui nous permettent de proposer ensemble des activités scientifiques et des formations de qualité. Cela passe par le maintien d'un soutien fort à nos unités de recherche multi-tutelles comme à la Maison des Sciences de l'Homme, par les co-accréditations de nos formations comme par la poursuite de collaborations actives avec d'autres établissements dans le cadre des Labex, de l'Institut convergence et de l'EUR dont nous sommes partie prenante. Cela passe également par la poursuite du projet déjà engagé de mise en place d'une nouvelle COMUE chargée de coordonner des actions communes aux établissements du site. De la même manière, nous devons continuer à participer activement aux programmes de l'Idex (une très grande partie des projets impliquant les SHS développés depuis 2017 sont portés ou co-portés par notre université) et à participer à la gouvernance de l'Idex avec l'ensemble des établissements du consortium. Il en va de l'intérêt du site comme de celui de notre établissement.

La faible visibilité que nous avons actuellement sur les évolutions du projet d'université cible, et donc sur le devenir de l'Idex, incite à envisager différents scénarios pour l'avenir. Les difficultés rencontrées par les établissements impliqués dans l'élaboration de ce projet comme les vives critiques exprimées par le jury international en décembre 2019 invitent en effet à la prudence. Si l'Idex est prolongée après 2021, il importerait naturellement de mettre en place un accord de partenariat avec l'université cible, en lien avec les autres établissements du site, en vue de prolonger les coopérations existantes et de continuer à contribuer au développement des axes scientifiques du projet. Dans le cas où le jury ne confirmerait pas l'Idex, il sera indispensable de prévoir de nouvelles modalités de partenariat sur le site, de reconstruire des projets communs avec l'ensemble des établissements et plus spécifiquement dans le domaine des SHS afin de proposer une offre de formation mieux coordonnée et plus lisible pour les étudiant.es et de renforcer les dynamiques de recherche communes.

Mais il nous faut aussi regarder au-delà de ces logiques académiques de site dans la mesure où notre activité dépasse largement ce cadre et où le travail en réseau permet de coopérer efficacement et en confiance avec des partenaires portant les mêmes orientations stratégiques et un projet partagé au service de la formation et de la recherche. Nous continuerons ainsi à renforcer les liens étroits noués depuis 2016 avec d'autres universités, en particulier au sein de l'Alliance des Universités de Recherche et de Formation (AUREF), qui regroupe aujourd'hui plus de la moitié des universités françaises et qui est devenue un interlocuteur décisif pour notre ministère de tutelle comme pour des partenaires institutionnels tels que l'Association des villes universitaires françaises. Nous poursuivrons également la construction de partenariats renforcés avec de multiples universités étrangères, à commencer par celles avec lesquelles nous construisons actuellement le projet d'université européenne TruMotion.

**Votez et faites voter AGIR 2020**

**Et pour soutenir AGIR : [listeagir2020lyon2@gmail.com](mailto:listeagir2020lyon2@gmail.com)**